

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Pourquoi le faisons-nous? Parce que, durant la période de 1972 à 1974, nous sommes passés d'un excédent à un déficit en augmentant les dépenses sans accroître les recettes.

Le budget devant nous donne les détails des emprunts nécessaires. Nous devrions avoir un surplus, car nos recettes dépassent les sommes affectées aux programmes. Nous devons toutefois payer l'intérêt sur la dette publique. Beaucoup plus d'argent est consacré à l'intérêt sur la dette publique qu'au partage entre les régions ou au développement régional.

Le député d'en face qui vient de prendre la parole serait-il prêt à reconnaître que le taux de chômage dans sa région est moins élevé qu'il ne l'était le jour où son parti a perdu le pouvoir et où le nouveau parti est entré en fonction. Si c'est bien le cas, quelles mesures avons-nous prises qui donnent de bons résultats? Peut-être pourrait-il le signaler.

Permettez-moi d'en venir plus particulièrement à ses fonctions de critique en matière d'énergie. Il a fait partie d'un gouvernement—et je l'ai bien observé—qui a dévasté ma région, provoquant des suicides, des meurtres, des crimes, des brutalisations d'enfants—toute l'affaire—avec le Programme énergétique national. Ce programme a créé des chômeurs. Le taux de chômage est passé de 4 p. 100 à plus de 12 p. 100. Le député a appuyé cette politique. Pendant ce temps-là, les fonds destinés à la création d'emplois ou à l'aplanissement des disparités régionales ne profitaient pas à l'Alberta, ne profitaient pas aux chômeurs albertains. Ils profitaient à sa province, à la circonscription de Allan MacEachen, à raison de quelque 586 \$ par chômeur contre 12 \$ par chômeur dans ma circonscription. Cette optique des disparités régionales est bien réelle et concrète. Si on avait le malheur d'être en chômage à Calgary ou ailleurs en Alberta, on n'appréciait pas beaucoup la chose, surtout étant donné que le gouvernement était responsable de ce chômage massif.

A propos de disparités régionales, je me demande ce que le député préconise au sujet d'une certaine société d'État appelée Petro-Canada qui possède d'importants territoires. On pourrait mettre en valeur cette ressource plus vite qu'on ne le fait actuellement. Que ferait-il? Est-ce qu'il emprunterait davantage pour le compte de la société de la Couronne, ou est-ce qu'il préconiserait de permettre aux Canadiens de contribuer personnellement à l'exploitation de la ressource, à la création d'emplois et à la croissance de l'économie? De quel côté se situe-t-il? Veut-il que nous emprunions davantage? Veut-il que nous cessions d'exploiter la ressource, ou est-il disposé à reconnaître que ce peut être une bonne idée de collaborer avec le secteur privé et de permettre aux particuliers de participer à l'exploitation d'une ressource qui leur appartient?

**M. MacLellan:** Madame la Présidente, le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) a un certain culot de comparer la situation actuelle de ma circonscription avec ce qu'elle était lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir. Lorsque le gouvernement est entré en fonctions, le taux de chômage dans la circonscription de Cape Breton—The Sydneys était de 16 p. 100. Il atteint actuellement 21,1 p. 100.

Le gouvernement a déclaré vouloir venir en aide aux régions dans le marasme. Je vais dire à la Chambre ce que le gouvernement a fait après les élections fédérales du 24 septembre 1984. On était en train de construire un immeuble destiné à accueillir le bureau décentralisé de la sécurité du revenu à

Sydney. Des gens étaient en voie de formation. Le gouvernement a suspendu le projet et interrompu la formation. Certaines de ces personnes avaient déjà quitté leur emploi. Bien entendu, nombre d'entre elles n'ont pu en obtenir un autre étant donné le taux de chômage. Le gouvernement a annulé la formation.

Ce bureau de la sécurité du revenu était un de quatre projets de décentralisation. Les trois autres étaient à Chatham, Peterborough et Timmins. Ces trois derniers ont été maintenus parce que ces circonscriptions avaient élu des députés conservateurs, contrairement à la circonscription de Cape Breton—The Sydneys.

Savez-vous, Madame la Présidente, ce qu'ont dû faire ceux qui n'avaient pas d'emploi? La seule solution pour certains d'entre eux a été de se rendre à Timmins, Peterborough ou Chatham pour travailler aux bureaux de sécurité du revenu qui avaient été approuvés. Voilà pour ce projet-là.

Un deuxième projet comportait un nouvel immeuble fédéral en cours de construction. L'architecte avait préparé les devis. Le terrain avait été acheté. Des appels d'offres avaient été lancés et des soumissions avaient été reçues. Le gouvernement a annulé tout le projet. Il a gaspillé 2,1 millions de dollars au bureau de sécurité du revenu et plus de 3 millions en annulant la construction de l'immeuble fédéral.

Le troisième projet visait à réparer la rue principale et les installations portuaires à Sydney. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial devaient se partager les frais. Le gouvernement fédéral s'en est retiré au dernier moment. On prévoyait également la construction d'un nouveau lavoir à la mine de Prince, mais le gouvernement l'a annulé. Le gouvernement a déclaré à la population du Cap-Breton que s'il fermait les usines d'eau lourde, il veillerait à créer d'autres emplois. La ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) l'a affirmé mais dans l'espace de quelques mois, les usines d'eau lourde étaient fermées, sans qu'aucune mesure ne soit prise pour créer d'autres emplois. Le gouvernement a l'audace de parler de ses préoccupations et de ses inquiétudes à l'égard des régions aux prises avec des difficultés économiques. Il ne comprend pas ce que veut dire préoccupation et inquiétude.

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Madame la Présidente, je suis content de pouvoir discuter du projet de loi C-109 qui vise à accorder un pouvoir d'emprunt au gouvernement.

La semaine dernière, j'ai pu prendre part au débat budgétaire, et je voudrais développer les idées que j'ai exposées mardi dernier en analysant le pouvoir que le gouvernement demande aujourd'hui et en examinant de meilleurs principes pour le financement du gouvernement du Canada et un budget qui apporterait la prospérité aux Canadiens.

Je place la question dans ce contexte parce que j'ai lu la présentation que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Vincent) a faite du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, le 12 février. Il a parlé du pouvoir d'emprunt accordé l'an dernier pour le présent exercice en expliquant le pouvoir que le gouvernement demande cette année. Les chiffres m'ont donné la preuve assez frappante que le gouvernement a échoué et que les plans du ministre des Finances (M. Wilson) pour la réduction du déficit et ce qu'il considère une budgétisation solide n'avancent à rien.